



HARAS DU SOLEIL

PONEY (+ 6 ans) tarifs 2023-2024

Les reprises durent 1 heure et sont encadrés par un moniteur diplômé d'état. Prévoir d'arriver 15mn à l'avance pour s'occuper de leur poney et de repartir 15 mn après.



Cavaliers de passage

- **PACK 1 HEURE DE PASSAGE** 25 €

(NB : tarif global comprenant usage installations sportives pour 15.79 € ht tva à 5.5%, et 6.94 € ht enseignement tva à 20 %)

- **PACK CARTE DE 5 HEURES** 115€ (soit 23 € la séance)

(NB : tarifs comprenant usage installations sportives pour 76.66€ ht tva à 5.5%, et 31.94 € ht enseignement tva à 20 %)



Futurs membres

- **PACK DECOUVERTE 3 HEURES** 42 € (soit 14 € la séance)
(valable 1 mois, non renouvelable, déductible du forfait annuel jusqu'au 15/11/2023)

(NB : tarifs comprenant usage installations sportives pour 19.90 € ht tva à 5.5%, 9.95 € ht de familiarisation avec le cheval tva 5.5%, et 8.75 € ht enseignement tva à 20 %)



Inscription à l'année (cavaliers membres)

<u>Devenir Membre – 18 ans</u> Droit d'entrée au pro rata de l'année : janvier : 55 €, avril : 40 € juillet : 25 €	Droit d'entrée annuel (la 3 ^{ème} offerte)	80 € par an	
	Licence 2024 (obligatoire)	25 € par an	
<u>Pack Forfait annuel 1 ou 2 séances par semaine</u> Engagement annuel sur 32 ou 64 séances de septembre à juin, non remboursable mais reportable sur raison médicale. Règlement du forfait annuel en début d'année et encaissement au début de chaque trimestre (septembre, avril et juin)	1 séance par semaine	525 € / an Soit 175 € / trimestre Soit 16.4 € / séance	Ce prix comprend : *usage des installations pour 331.75 € ht par an tva à 5.5% *enseignement 145.83 € ht tva à 20 %
	2 séances par semaine	870 € / an Soit 290 € / trimestre Soit 13.59 € / séance	Nb : ce prix comprend : *usage des installations pour 549.76 € ht par an tva à 5.5% *enseignement 241.66 € ht tva à 20 %
<u>Forfait trimestriel 1 ou 2 séances / semaine</u> Engagement sur 1 trimestre du 12/09 à décembre pour 13 séances, janvier à mars pour 9 séances (1 semaine de fermeture fin janvier incluse) et avril à juin pour 10 séances (inclus pont de l'ascension chômé à partir du mercredi) Règlement en début de trimestre	1^{er} trimestre (13 séances)	250 € Soit 19.4 € la séance	Nb : ce prix comprend : *usage des installations pour : 157.98 € ht par an tva à 5.5% trimestre 1 et 110.58 € ht pour trimestre 2 et 122.59 ht trimestre 3 *enseignement 69.44 € ht tva à 20 % pour le trimestre 1, 48.61 ht trimestre 2 et 53.88 ht trimestre 3
	2^{eme} trimestre (9 séances)	175 € Soit 19.4 € la séance	
	3^{eme} trimestre (10 séances)	194 € Soit 19.4 € la séance	
<u>Règlement à la séance</u>	1 séance	22 €	Nb : ce prix comprend : *usage des installations pour 13.90 € ht par séance tva à 5.5% *enseignement 6.11 € ht tva à 20 %

Reglementation des inscriptions (extrait du règlement intérieur)

- *Le dossier d'inscription doit comprendre : un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'équitation, une autorisation parentale pour les mineurs le règlement intérieur signé et le numéro de licence. La licence est obligatoire pour prendre des cours au haras du soleil.*
- *Le forfait annuel est non remboursable. En cas de problème médical avéré (sur présentation d'un certificat médical), le restant peut être rattraper sur des activités de vacances ou sur des cours dès que l'enfant est rétabli.*
- *Le règlement du forfait annuel est à donner intégralement en septembre, sous forme de 3 chèques encaissables en septembre, janvier et avril ou 3 autorisations de prélèvement aux mêmes dates.*
- *Les trimestres : Les cours ont lieu 1 ou 2 fois par semaine en fonction du forfait choisi, hors vacances scolaires et fermeture d'une semaine fin janvier ou début février pour congé annuel. Durant le pont de l'ascension (du mercredi 8/05/2024 au dimanche 12/05/2024), les cours n'ont pas lieux.*
- *Les trimestres 2 heures par semaine : le fait de monter une 2eme fois dans la semaine avec un forfait trimestriel entraine une réduction sur le prix du 2eme forfait. Les prix passent donc en forfait trimestriel 2h/semaine à :
1^{er} trimestre : 411 €
2eme trimestre : 285 €
3eme trimestre : 316 €
Tout compris usage des installations et enseignement*
- *Rattrapage de séances : 3 rattrapages maximum dans le trimestre (sauf cas particulier de problèmes médicaux avec certificat). Les rattrapages sont à effectuer dans le même trimestre. Aucun rattrapage ne sera possible pendant les vacances scolaires sauf cas particulier pour le forfait annuel et sur présentation d'un certificat médical.*
- *Toute séance non décommandée 48h à l'avance est due et ne pourra prétendre à un rattrapage sauf sur certificat médical*